

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة المالية

Conseil National de la Comptabilité

المجلس الوطني للمحاسبة

Communiqué

« Contrôle qualité »



Le Conseil National de la Comptabilité porte à la connaissance de l'ensemble des professionnels qu'une formation dédiée aux professionnels futurs contrôleurs qualité s'est déroulée dans la perspective de la mise en œuvre effective du contrôle qualité au niveau des cabinets de comptabilité, et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif N° 11-24 du 27 janvier 2011 fixant la composition, l'organisation et les règles de fonctionnement du conseil national de la comptabilité, notamment l'article 22 définissant les missions de la commission contrôle qualité.

L'objectif de la formation est de fournir aux participants une compréhension approfondie des exigences et des meilleures pratiques pour la gestion de la qualité dans les cabinets réalisant des audits, des examens limités d'états financiers, ou d'autres missions d'assurance ou de services connexes.

Elle visait ainsi à doter les participants des connaissances et des compétences nécessaires pour comprendre la conception d'un système de gestion de la qualité et le cadre normatif associé. En maîtrisant ces aspects, les contrôleurs pourront assurer leurs missions, renforcer la confiance des parties prenantes et contribuer à l'évolution de la profession.

Cette formation a été assurée par un formateur doté d'une expérience avérée dans le domaine du contrôle qualité.

Le premier groupe de contrôleurs qualité, dont la liste est jointe au présent communiqué, a été sélectionné sur la base d'un appel à candidature. Les candidats retenus ont satisfait aux exigences demandées telle que la bonne et la profonde connaissance des normes d'audit, l'engagement et le respect des normes d'éthique et de déontologie notamment l'intégrité, l'objectivité, la compétence, la confidentialité, le comportement professionnel.....etc. Les professionnels reçus ont eu des entretiens avec un comité d'évaluation des candidatures constitué des membres de la commission.

la formation s'est étalée sur deux phases:

Première période du **21 au 26 décembre 2024** ;

Deuxième période du **04 au 09 janvier 2025**.



Dans son ensemble, elle a porté essentiellement sur le référentiel lié au contrôle qualité, à savoir les normes algériennes de gestion de la qualité : la NAGQ1, la NAGQ2 et la NAA 220, leur applicabilité ainsi que leurs principes fondamentaux, et comment introduire la culture de la qualité au niveau des cabinets, qui demeure une préoccupation majeure.

En plus des enseignements reçus courant cette formation, les participants ont été sensibilisés sur le rôle du contrôle qualité, qui est essentiellement de :

- Garantir la qualité des missions d'audit et autres missions réglementées, en assurant la conformité avec les normes de qualité et les réglementations en vigueur ;
- Améliorer les pratiques professionnelles en identifiant les problèmes et en mettant en place des processus de correction pour garantir la qualité et l'efficacité des missions ;
- Garantir le respect des normes déontologiques en s'assurant que toutes les activités sont menées de manière éthique et en conformité avec les réglementations en vigueur.

Il est à préciser qu'une journée de vulgarisation sera dédiée aux professionnels en vue de les sensibiliser sur le rôle du contrôle qualité dans l'amélioration de la qualité des missions réglementées avant la mise en œuvre d'un contrôle à blanc envisagé courant 2025.

Ainsi les professionnels désireux bénéficier de cette expérience aux fins d'améliorer la gestion de la qualité au niveau de leurs cabinets, peuvent transmettre leur demande à l'adresse suivante : cnc.contrlqualite.dz@gmail.com

Il y a lieu de préciser, que le Conseil National de la Comptabilité compte programmer une autre session de formation, dont les modalités et la date de son organisation seront communiquées ultérieurement.

Liste des participants à la formation des contrôleurs qualité



Numéro d'ordre	Nom et prénom	Qualité professionnelle
01	M. ABOUDIL Djamel	Commissaire aux comptes/ comptable agréé
02	M. ALLALI Hamza Mustapha	Commissaire aux comptes/ comptable agréé
03	M. AMMOUR Abdelhakim	Commissaire aux comptes/ comptable agréé
04	Mme BABA AMEUR Fairouz	Commissaire aux comptes/ comptable agréé
05	M. BOUHADIBA Mohamed FAIZ Hamza	Commissaire aux comptes/comptable agréé
06	M. BELKHIRI Samir	Expert-comptable/ commissaire aux comptes
07	M. BENARAB Tarik	Commissaire aux comptes/ comptable agréé
08	M. BOURENANE Cherif	Commissaire aux comptes/ comptable agréé
09	M. CHAABNA Abdelhak	Commissaire aux comptes/ comptable agréé
10	M. DOUA KHALED	Comptable agréé
11	M. DJAKNOUN Abdelkader	Expert -comptable/commissaire aux comptes
12	M. HAMANACHE Mohamed	Expert-comptable/ commissaire aux comptes
13	M. HAMDJ Mohamed	Expert-comptable/commissaire aux comptes
14	M. HARBADI Madjid	Expert-comptable/ commissaire aux comptes
15	M. KECHOUD Abdelhamid	Commissaire aux comptes/ comptable agréé
16	M. LOUAHCHE Abdenmour	Expert-comptable/commissaire aux comptes
17	M. MECIF Khaled	Commissaire aux comptes/ comptable agréé
18	Mme. SALEM CHERIF Narimene	Commissaire aux comptes/ comptable agréé
19	M. SLIMANI Merouane	Expert-comptable /commissaire aux comptes